

Devenir enseignant

2022

Livret de formation

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



Sommaire

Édito	3
Le nouveau format des concours de recrutement des professeurs et CPE	5
L'offre de formation académique des futurs professeurs et CPE	8
Fiches parcours – master / concours – métiers	16
Devenir professeur des écoles	16
Devenir professeur de sciences industrielles de l'ingénieur	19
Devenir professeur d'économie et gestion	20
Devenir professeur d'anglais / lettres	21
Devenir professeur d'espagnol / lettres	21
Devenir professeur de lettres / histoire-géographie	21
Devenir professeur d'arts appliqués	22
Devenir professeur de mathématiques	23
Devenir professeur de numérique et sciences informatiques	24
Devenir professeur de physique-chimie	25
Devenir professeur de sciences de la vie et de la Terre	26
Devenir professeur de mathématiques / sciences	27
Devenir professeur de biotechnologies option biochimie-génie biologique	28
Devenir professeur d'arts plastiques	29
Devenir professeur de lettres classiques ou modernes	30
Devenir professeur de musique	31
Devenir professeur d'allemand	32
Devenir professeur d'anglais	33
Devenir professeur de catalan	34
Devenir professeur d'espagnol	35
Devenir professeur d'italien	36
Devenir professeur de chinois	37
Devenir professeur d'occitan	38
Devenir professeur de sciences économiques et sociales	39
Devenir professeur-documentaliste	40
Devenir professeur d'histoire et géographie	41
Devenir professeur de sciences et techniques médico-sociales	42
Devenir professeur d'éducation physique et sportive	43
Devenir conseiller principal d'éducation	44
Masters MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation	45
Adresses des structures d'enseignement	50
Préparations à l'agrégation externe	51
Nos partenaires	52

POUR VOTRE SANTÉ, FAITES COMME SI ON ÉTAIT LÀ.



ôji par
mgen ★

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 448 928 813, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siège social : 3, square Max Hymare 75248 PARIS CEDEX 8, RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assurance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 644 269 682 - Siège social : 46, rue du Moulin - CS 12427 46124 VERTOU CEDEX. Inter Mutuelles Assurances (IMA Assurance), société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de PARIS - CS 40 000 - 79033 NANTY CEDEX 4, immatriculée au Répertoire du Commerce et des Sociétés de NANTY sous le numéro 481 511 632. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN.





L'année universitaire 2021/22 a vu la mise en place d'une nouvelle offre de formation à l'INSPE et de nouvelles modalités de recrutement des professeurs et CPE. Le concours, jusqu'ici positionné en M1, a lieu désormais en M2. L'année de stage des lauréats des concours se déroule après l'obtention du master. Le descriptif des nouveaux concours de recrutement sont désormais connus. La première session de ces concours a lieu en 2022.

La formation des enseignants et Conseillers Principaux d'Éducation (CPE), portée par l'INSPE de l'Académie de Montpellier, implique le rectorat et les 4 universités de l'académie de Montpellier par le biais de leurs UFR, départements et instituts concernés : la « Faculté d'Éducation », la « Faculté des Sciences » et l'UFR « STAPS » de l'Université de Montpellier (UM), l'UFR 6 Faculté d'Éducation et Sciences pour les Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et Sociales » de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM3), l'UFR « Lettres et Sciences Humaines », l'UFR « Sciences Exactes et Expérimentales » et l'« Institut Franco-Catalan Transfrontalier » de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) et le département « Arts et Sciences » de l'Université de Nîmes (UNiMES). Actuellement, environ 2500 étudiants inscrits se préparent au métier d'enseignant ou de CPE dans notre INSPE.

L'enseignement est un métier exigeant qui nécessite une formation adossée à la recherche et ancrée dans le métier, selon un principe d'alternance : les cours universitaires – à la fois disciplinaires, didactiques, d'enseignement de la pédagogie – sont articulés aux stages et doivent permettre de construire des compétences professionnelles. En outre, les étudiants doivent se familiariser avec le fonctionnement d'une école ou d'un établissement scolaire, connaître les droits et devoirs d'un fonctionnaire et s'approprier les valeurs de la République, qu'ils porteront tout au long de leur carrière. Enfin, la formation passe par l'acquisition de compétences en langues étrangères et la maîtrise des outils numériques, incontournables dans notre monde.

Le développement de toutes ces compétences, indispensables à l'exercice du métier, prend du temps. La mission de l'INSPE, en lien avec les quatre universités de l'académie et le rectorat, est d'accompagner les étudiants tout au long de leur formation, de leur entrée à l'université jusqu'à leur début dans le métier. C'est pourquoi les quatre universités proposent dès la licence des parcours ou des unités d'enseignements spécifiques, pour les étudiants qui envisagent de devenir enseignants ou CPE. Elles permettent d'avoir un premier aperçu du métier, et facilitent la réussite au master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » puis au concours.

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce livret s'entendent aux genres féminin et masculin.

Pour toutes informations, vous pouvez soit consulter notre site web soit envoyer un courriel à l'adresse : inspe@umontpellier.fr

Pr. Christophe Lung
Directeur de l'INSPE de l'Académie de Montpellier

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,
enseignante.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

*Offre réservée aux agents du service public, personnels de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Pour tout renseignement,
contactez votre correspondant GMF :
Christophe CRÉPIN au 06 10 54 17 85

ou connectez-vous sur gmf.fr ou appelez le 0 970 809 809 (n° non surtaxé)

Le nouveau format des concours de recrutement des professeurs et cpe

Une rubrique sur la page d'accueil du site web de l'INSPE fournit toutes les informations disponibles relatives (arrêtés, sujets zéro,...) aux différents concours de recrutement dans leur nouvelle version.

1. Les différents concours de recrutement

1.1. Pour devenir Professeur des écoles, le CRPE (Concours de Recrutement Professeurs des Écoles) ou CRPE «langue régionale» (catalan et occitan) ont lieu au niveau académique. La difficulté des concours n'est pas la même dans toutes les académies : en 2021, les taux de réussite académique vont de 15% à 73% des candidats présents aux écrits (28% dans l'académie de Montpellier). En moyenne ces dernières années, 65% des postes ouverts dans l'académie de Montpellier sont obtenus par des étudiants inscrits dans notre INSPE. De plus, en moyenne, 180 étudiants de notre INSPE réussissent chaque année le concours dans d'autres académies.

1.2. Pour devenir Professeur des collèges et lycées généraux ou lycées professionnels, les concours sont nationaux :

- CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré pour les disciplines générales) ;
- CAPET (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique) ;
- CAPLP (Certificat d'Aptitude au Professorat des Lycées Professionnels) ;
- CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'EPS) ;
- CAFEP (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignant du second degré dans les établissements d'enseignement Privé sous contrat) ;
- Agrégation : le professeur agrégé enseigne en classes préparatoires aux grandes Écoles et en BTS, dans les classes de collège et de lycée dans le secondaire, ainsi qu'à l'Université. Les informations relatives à ce concours sont données page 51.
Les INSPE ne préparent pas à l'agrégation car le concours de l'agrégation a lieu après l'année de M2.

Certains concours manquent de candidats formés (par exemple mathématiques, lettres, sciences de l'ingénieur, STMS) de telle sorte que le taux de réussite de nos étudiants dans ces parcours peut dépasser 60%.

1.3. Pour devenir Conseiller Principal d'Éducation, le concours est national.

Il est très sélectif (10% de réussite en moyenne sur les dernières années au niveau national). En moyenne, sur ces dernières années, la réussite de nos étudiants est deux fois meilleure.

2. Un concours désormais positionné en M2

La principale évolution de la réforme du recrutement des enseignants et CPE provient du déplacement du concours du M1 vers le M2. Il faudra maintenant être titulaire d'un M2¹ pour pouvoir, en cas de réussite au concours de recrutement, être fonctionnaire stagiaire puis, en cas de titularisation à l'issue de l'année de stage, devenir professeur ou CPE titulaire. (cf schéma).

■ La formation du futur professeur commence en licence, elle s'approfondit en master et se poursuit pendant l'année de stage puis tout au long de la carrière de l'enseignant.

C'est un continuum de formation que l'INSPE, les universités de l'Académie et le rectorat bâtissent pour répondre aux besoins d'un métier en constante évolution.

■ La formation repose sur un enseignement disciplinaire et didactique exigeant, un apprentissage des compétences transversales du professeur et du CPE, une connaissance approfondie du système éducatif, des valeurs de la république et des droits et devoirs des fonctionnaires, une initiation à la recherche et une expérience professionnelle acquise sur le terrain.

3. Répartition des coefficients entre les écrits et les oraux et introduction de notes éliminatoires à l'écrit. Des notes éliminatoires à 5/20 existent désormais au niveau des épreuves d'admissibilité. D'autre part, les épreuves d'admission ont toujours un coefficient plus important : 2/3 pour l'admission, 1/3 pour l'admissibilité.

4. Nouvelle épreuve orale d'entretien commune à tous les concours de recrutement de professeur et CPE (hors agrégation).

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

5. Caractéristiques du concours du professorat des écoles (CRPE)

Le CRPE comprend les épreuves suivantes :

- 3 épreuves écrites :
 - Une épreuve disciplinaire de français ;
 - Une épreuve disciplinaire de mathématiques ;
 - Une épreuve écrite d'application dans l'un des trois domaines suivants, au choix du candidat : « Arts », ou « Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique », ou « Sciences et technologies ».
- 2 épreuves orales :
 - Une épreuve de leçon portant sur le français et les mathématiques ;
 - Une épreuve d'entretien comprenant deux parties : une première consacrée à l'EPS, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant ; une seconde correspondant à l'épreuve d'entretien mentionnée précédemment et commune à tous les concours de recrutement ;
 - Enfin, une épreuve orale facultative de langue étrangère sera proposée.

6. Caractéristiques du concours du professorat de collège et lycée (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP).

Ces concours sont nombreux et leurs contenus varient quelque peu. Généralement, le concours comprend deux épreuves écrites (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée) et 2 (parfois 3) épreuves orales (une leçon et l'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée précédemment). Des sujets zéro sont accessibles sur le site du ministère : <https://devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujet-zero-2022.html>

7. Principales caractéristiques du nouveau concours de CPE

Ce concours comprend deux épreuves écrites (une composition et une analyse d'une situation éducative) et deux épreuves orales (une épreuve à partir d'un sujet et d'un dossier remis par le jury et l'épreuve d'entretien commune aux autres concours).

Schéma de la formation des enseignants

Titularisation en tant que fonctionnaire



En cas d'avis favorable du recteur

Année de stage en vue de la titularisation :
statut de fonctionnaire stagiaire

Une formation pendant l'année de titularisation et les trois premières années après la titularisation sera mise en place par l'employeur



En cas de succès au M2 et au concours

Master MEEF :

Développement des compétences du professeur et du CPE

■ **Un large spectre à couvrir :**

- Disciplines et leurs didactiques. Dans le 1^{er} degré : focus sur les mathématiques et le français.
- Pédagogie générale.
- Système éducatif, valeurs de la République, droits et devoirs du fonctionnaire.
- Langue étrangère (niveau B2).
- Outils numériques.

■ **Une initiation à la recherche :**

- Réalisation d'un mémoire en lien avec le métier.

■ **Une formation en alternance ancrée dans le terrain :**

- 33% des heures d'enseignement réalisées par des enseignants en poste en écoles, collèges et lycées.
- Stages en écoles, collèges et lycées bénéficiant d'un tutorat : observation, pratique accompagnée. En M2 possibilité de stages rémunérés en responsabilité à tiers temps.

Concours de recrutement :
Ecrits puis oraux
Second semestre du M2



Candidature en master MEEF

Licence :

Gage de réussite en master et au concours de recrutement

■ **Les objectifs doivent permettre :**

- L'acquisition des compétences disciplinaires ou pluridisciplinaires.
- La construction d'une première représentation du métier. A cette fin, il est fortement recommandé de suivre une licence comportant un stage en école et/ou établissement scolaire et des enseignements en lien avec le métier.
- L'acquisition du niveau B2 dans une langue étrangère.
- L'acquisition de compétences numériques.

Il est fort recommandé dès la licence voire dès le lycée de participer aux salons des étudiants et Journées Portes Ouvertes afin de choisir le parcours de formation en licence qui vous préparera au mieux à une poursuite d'étude en master MEEF et une réussite au concours de recrutement

L'offre de formation académique des futurs professeurs et cpe

L'objectif des trois premières mentions de master « Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (mentions MEEF « 1^{er} degré », « 2nd degré » et « Encadrement Éducatif ») est de permettre à l'étudiant de développer les compétences fixées par le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation :

(<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98773/le-referentiel-competences-des-metiers-professorat-education.html>)

Le spectre des connaissances et compétences concerne :

- La ou les disciplines enseignées ;
- La pédagogie générale ;
- Le système éducatif, les valeurs de la république et les droits et devoirs des fonctionnaires ;
- Une langue étrangère (niveau B2) ;
- Le numérique.

D'autre part, la formation comprend une initiation à la recherche conduisant à la réalisation d'un mémoire de master en lien avec le métier et adossé à la recherche en formation et éducation.

Pour réussir le master MEEF puis leur entrée dans le métier les étudiants doivent construire un parcours leur permettant de commencer à développer certaines de ces compétences.

1. Une licence gage de réussite en master

Les universités de l'Académie de Montpellier proposent soit des parcours totalement dédiés à une poursuite en master MEEF, soit des parcours comportant des enseignements de pré-professionnalisation au métier d'enseignant, assortis d'un stage en école ou en établissement scolaire. Il est essentiel que tous les étudiants qui envisagent de devenir enseignants profitent de la licence pour se préparer au mieux à une poursuite en master MEEF puis à l'entrée dans le métier.

Une bonne préparation au master MEEF suppose de :

– Maîtriser des compétences disciplinaires voire pluri-disciplinaires si le métier envisagé (Professeurs des écoles, Professeurs d'histoire-géographie, de sciences de la vie et de la terre...) le nécessite ;

– Avoir découvert le métier ;

– Maîtriser une langue étrangère et les outils numériques. C'est en licence que l'étudiant doit acquérir ces compétences. En master MEEF, une UE de langue de niveau B2 doit obligatoirement être acquise sans compensation. Sans une préparation sérieuse en licence, elle peut être difficile à valider.

Pour aider les étudiants à atteindre ces objectifs, les universités proposent les unités d'enseignement et des parcours de licence :

■ UE de pré-professionnalisation dans les licences disciplinaires

Dans l'académie de Montpellier, les licences des quatre universités ayant comme possible débouché un parcours d'une mention MEEF proposent dès la deuxième année des unités d'enseignement de pré-professionnalisation au métier d'enseignant : un stage d'observation dans le 1^{er} ou le 2nd degré, un enseignement pour accompagner ce stage, ainsi que des renforcements disciplinaires notamment en français et mathématiques pour les étudiants envisageant de poursuivre en master MEEF « 1^{er} degré ». Ces UE concernent des centaines d'étudiants sur le site (800 environ).

■ Dispositif Assistant d'Éducation en pré-professionnalisation

En licence d'anglais, lettres et mathématiques, le rectorat de l'académie de Montpellier et les universités concernées ont mis en place le dispositif AED. Il s'agit de contrats d'une durée de 3 ans, qui conjuguent la formation universitaire avec une formation pratique dans un établissement scolaire du second degré. La prise de responsabilité dans les classes est progressive. Pour plus de détails on pourra consulter la page du ministère sur la pré-professionnalisation : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137417/preprofessionnalisation-une-entree-progressive-et-remuneree-dans-le-metier-de-professeur.htmlw>

Au niveau de l'académie, les candidatures se font en juin sur le site du rectorat, à l'entrée de la L2 uniquement.

■ Trois parcours de licence proposés à partir de la L1

- La licence STAPS - Éducation et Motricité (de l'UFR STAPS) est conçue pour une poursuite d'étude en master MEEF, soit dans le parcours « EPS » de la mention « second degré » soit dans la mention « premier degré ».

- Le parcours « Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » de la licence Sciences et Technologies proposé par la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier a pour ambition de faire acquérir aux étudiants les compétences attendues dans le master « MEEF premier degré » et réussir leur entrée dans le métier de Professeur des écoles. Il est proposé dans les cinq chefs-lieux départementaux de l'académie de Montpellier.

- La licence « Sciences de l'Éducation » de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 a pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires en master (professionnel ou recherche). Elle offre également une préparation aux métiers de l'enseignement, du social et de la formation et du conseil. Elle envisage les questions d'éducation à travers les disciplines des Sciences Humaines (Philosophie, psychologie, histoire, sociologie...) et les approches pédagogiques et didactiques.

■ Deux parcours de licence proposés à partir de la L3

Tous les deux sont des parcours de la licence « Sciences et Technologies » de l'Université de Montpellier.

- Le parcours de la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier intitulé « Sciences dans le 1^{er} degré et médiation scientifique » propose à des étudiants ayant une L2 scientifique d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une poursuite dans la mention « MEEF 1^{er} degré ». Ce parcours permet de former de futurs professeurs des écoles ayant une solide formation scientifique.

- Le parcours de la Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier intitulé « Sciences et techniques de l'ingénierie, pour l'enseignement et la formation » permet à des étudiants ayant une L2 scientifique ou un équivalent, de développer les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite dans le parcours « Sciences de l'Ingénieur » de la mention « MEEF second degré ». Ce parcours permet en particulier à des titulaires de DUT ou de BTS d'accéder à une licence puis de continuer en master MEEF. Ce sont des disciplines où il n'y a pas assez d'étudiants formés au niveau national pour passer les concours de recrutement.

2. L'offre académique de masters MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

2.1. Quatre mentions de Master MEEF sont proposées dans l'académie.

Les trois premières mentions sont dédiées à la formation des futurs professeurs et CPE, la quatrième concerne principalement (mais pas exclusivement) des enseignants déjà en poste.

- **Master MEEF « premier degré » pour devenir Professeur des écoles.** Cette mention est proposée sur 5 sites : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Des options en langues régionales sont proposées à Perpignan (catalan) et à Carcassonne (occitan) en vue de présenter le concours spécial en langues régionales et d'enseigner en section bilingue ou en enseignement immersif. Ce master propose plusieurs débouchés :

- Professeur des écoles dans l'enseignement public : c'est le principal débouché, avec une possibilité d'enseigner dans des classes publiques bilingues (catalan ou occitan). Pour cela, il faut candidater au concours du CRPE « public » ;

- Professeur des écoles dans l'enseignement privé.



■ **Master MEEF second degré pour devenir Professeur du second degré.**

27 parcours sont proposés en fonction de la discipline ou des disciplines enseignées, 5 sont ouverts à la fois sur Montpellier et Perpignan : anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres et mathématiques.

■ **Master MEEF Encadrement Éducatif pour devenir Conseiller Principal d'Éducation.**

■ **Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation :** Cette mention s'adresse à des professionnels, majoritairement des enseignants des premier et second degrés, désireux de renforcer leurs compétences et connaissances par une formation ouverte sur la recherche, apte à élever leur niveau de qualification et pour certains à acquérir des compétences de formateurs d'enseignants.

Cinq parcours sont proposés :

- ACTES : Analyse des Cultures et du Travail des Enseignants, Éducateurs, Élèves ;
- DIDHUM : Didactique Des Humanités ;
- EPI-CO : Éducation et Pratiques Inclusives Enseignant en Classe Ordinaire ;
- EPI-ES : Éducation et Pratiques Inclusives Enseignant Spécialisé ;
- SAFIR : Savoir Apprentissage Formation Identité Recherche.

Le M1 est essentiellement composé d'un tronc commun aux cinq parcours.

Le S1 est totalement mutualisé. Il est organisé en deux UE (Initiation à la recherche ; Enjeux et mutations de l'institution scolaire).

Le S2 comprend trois UE mutualisées (Exploiter des écrits scientifiques ; Construire un projet de recherche ; Langues Vivantes étrangères) et deux UE spécifiques à chaque parcours.

Le M2 permet une spécialisation par parcours tout en mutualisant certaines UE entre deux ou trois parcours.

2.2. Formation adossée à la recherche

Comme toute formation de niveau master, l'enseignement proposé est adossé à la recherche et s'appuie pour cela sur des équipes pédagogiques intégrant des enseignants chercheurs et des enseignants docteurs. En seconde année, les étudiants réalisent un mémoire qui intègre tous les éléments de la formation (Licence-M1-M2) et doivent rendre compte d'une démarche de formation à et par la recherche pouvant s'appuyer sur différentes expériences professionnelles. Cet adossement à la recherche permettra aux étudiants et futurs enseignants et CPE de s'emparer des méthodes et résultats de la recherche pour analyser et faire évoluer leur enseignement à tous les stades de leur carrière.

Afin de mettre en avant les meilleures productions des étudiants de master MEEF, un concours du meilleur mémoire de master MEEF en 180 secondes est organisé par l'INSPE, le lauréat de l'académie de Montpellier participant ensuite au concours national du meilleur mémoire de master MEEF en 180 secondes.

L'INSPE bénéficie de l'environnement scientifique remarquable présent dans l'académie du fait d'une part de la présence d'unités de recherche liés aux disciplines présentes dans les masters MEEF et d'autre part d'équipes de recherche travaillant dans le champ de l'éducation et de la formation. Les axes structurants de la recherche en éducation et formation dans l'académie sont les suivants :

- Langues et langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation ;
- Didactiques, épistémologie des disciplines, processus d'apprentissage, ingénierie de formation ;
- Travail de l'enseignant et du formateur (gestes professionnels, interactions didactiques en situation,...) dans les métiers adressés à autrui (enseignement, éducation, formation d'adultes, santé, travail social), Formation, Professionnalisation ;
- Culture, patrimoine et médiation scientifique, histoire de l'éducation, des enseignements et de la formation, Éducatifs à Valeurs en éducation et formation, éducation et société ;
- Publics à besoin éducatifs particuliers (élèves ou étudiants en situation de handicap, nouvellement arrivés en France, en situations de plurilinguisme, éducation prioritaire...), Inégalités, Territorialité, Environnement ;
- Numérique en éducation et formation.

2.3. Formation réalisée dans le cadre d'équipes plurielles

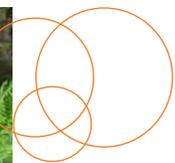
L'une des clés de la qualité de la formation réside dans la composition plurielle des équipes pédagogiques qui rassemblent à la fois des spécialistes des disciplines et de la didactique des disciplines, des spécialistes de pédagogie et des enseignants de terrain. Certains enseignants et formateurs sont universitaires (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés, certifiés et professeurs des écoles), d'autres sont affectés à titre principal à l'Éducation Nationale et sont encore en responsabilité de classe ou d'établissement (inspecteurs, personnels de direction, dans le premier degré PEMF – professeurs des écoles maîtres formateurs, et DEA – directeurs d'écoles d'application, ou dans le second degré PFA – professeurs formateurs académiques et professeur à temps partagé réalisant la moitié de leur service à l'éducation nationale et la seconde à l'Université). Le nouveau cadrage des masters MEEF fixe à 33% la contribution des personnels affectés à titre principal à l'éducation nationale dans les heures enseignées en master MEEF.

Cette composition plurielle permet d'établir des liens entre les différents éléments de la formation – qui est à la fois adossée à la recherche et ancrée dans le métier, l'établissement scolaire dans lequel exerce l'étudiant étant également un lieu de formation. Les tuteurs métiers accompagnant au quotidien les étudiants pendant leur stage et les chefs d'établissements dans le second degré sont des acteurs à part entière de la formation et sont leurs premiers interlocuteurs dans l'établissement scolaire.

2.4. Formation en alternance

La formation repose sur un principe d'alternance entre des situations de travail vécues en école ou en établissement scolaire (au cours des stages) et des enseignements. La professionnalisation et l'acquisition des compétences résultent des interactions multiples qui s'établissent entre la formation et les stages à travers des dispositifs de formation spécifiques (aide à la préparation de cours, analyse de situations professionnelles, visites formatives pendant les stages, etc.). Les stages sont organisés au cours du cursus de formation selon une progression qui va de l'observation à davantage de responsabilités :

■ **Stage d'observation (SO), en licence.** Ce stage doit permettre de découvrir les différentes facettes du métier. Il repose sur l'observation de la pratique de la classe et la connaissance, *in situ*, de la vie de l'école ou de l'établissement. Son objectif est aussi de confirmer la vocation pour le métier. Ces stages sont intégrés à des unités d'enseignement de licence et sont proposés aux étudiants des universités de l'académie.



Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Choisir MAIF, c'est choisir une offre conçue spécialement pour les jeunes enseignants. Pour faire face aux dépenses importantes, MAIF propose l'Offre Jeune Enseignant : une réduction de 10 % sur la cotisation auto et un remboursement de 50 € ou 100 € en regroupant l'assurance professionnelle avec l'assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations : maif-oje.fr

MAIF dans votre académie

- Béziers : 04 67 09 28 00
- Carcassonne : 04 68 10 26 10
- Mende : 04 66 65 69 00
- Montpellier Richter : 04 67 15 42 00
- Montpellier Triangle : 04 67 07 13 00
- Nîmes : 04 66 68 99 00
- Perpignan : 04 68 66 26 40

#ChaqueActeCompte

Offre valable jusqu'au 30 juin 2022, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires et titulaires 1^{re} et 2^e années. La réduction de 10 % est déduite directement de votre cotisation auto Vam hors option au prorata 2021 et toute l'année 2022. Les avantages tarifaires de 50 € ou 100 € sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé, au plus tard le 30 juin 2022, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée à l'Assurance Habitation/Assurance Habitation Jeunes ou à l'assurance auto (50 € remboursés), ou aux deux (100 € remboursés). Ils sont valables une seule fois.

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL.

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niorç cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances.

L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite L'Autonome de Solidarité Laïque - 7 rue Portalis 75008 Paris. Association régie par la loi 1901.



■ Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), en M1.

Ce stage, d'une durée de 6 semaines, permet d'approfondir les observations faites en licence. L'étudiant identifie les missions du futur enseignant et de la communauté éducative dans laquelle il doit s'insérer. On lui propose une prise en charge progressive de la classe, après une phase d'observation, en présence d'un conseiller pédagogique responsable de la classe d'accueil. L'étudiant acquiert une première expérience directe de l'enseignement et une connaissance du système éducatif. Il peut aussi tirer profit de ce stage pour élaborer le sujet de mémoire qu'il réalisera en seconde année de master.

Les stages auront lieu dans deux écoles (dans le 1^{er} degré) et dans deux établissements dans le 2nd degré afin de connaître plusieurs contextes d'enseignement.

Les interventions des étudiants, préparées en amont du stage, sont ensuite analysées au cours de la formation. Ce stage a pour principal objectif de permettre aux étudiants de se confronter à la réalité du métier d'enseignant ou de CPE. Il a pour but de confirmer leur intérêt pour la profession et d'accroître leur motivation.

■ **En M2, différentes modalités de stage sont envisagées par les textes réglementaires. Des stages à tiers temps en écoles ou établissements scolaires.** Deux modalités sont envisagées :

- Des stages en responsabilité à tiers temps, avec un statut de professeur contractuel ;
- Des stages en pratique accompagnée et en immersion à tiers temps (SIPA).

Dans les deux cas, les étudiants bénéficieront d'un tutorat mixte : un enseignant de l'éducation nationale et un enseignant de l'INSPE. L'étudiant réalisera ce stage à tiers temps sur 1 journée par semaine auquel se rajoute des périodes massées dans le 1^{er} degré et sur 3 demi-journées dans le 2nd degré. Ces stages seront totalement intégrés à la formation suivie dans toutes les unités d'enseignement (disciplinaires, didactiques, recherche, en lien avec le mémoire, pédagogie etc.). Ils permettront aussi à l'étudiant de consolider ses connaissances du système éducatif et des défis qu'il doit relever. Celui-ci bénéficiera d'au moins deux visites dans son école ou établissement par un enseignant de l'INSPE. Ce stage doit leur permettre de recueillir des données pour la réalisation de leur mémoire.

■ Stage à tiers temps en responsabilité avec un statut de contractuel.

Le recrutement des étudiants bénéficiaires de ces contrats est réalisé par le rectorat en fin d'année de M1, l'étudiant a le statut de professeur contractuel sur 12 mois, il est rémunéré à hauteur d'environ 722 € par mois et assume la responsabilité d'une ou plusieurs classes soit partiellement (1^{er} degré) soit totalement (2nd degré) : il assure les cours, évalue les élèves et participe aux réunions (rencontres parents-professeurs, conseils de classe, conseils d'école, conseils des maîtres, etc.). En cas de difficulté, un dispositif d'aide, de soutien et de conseil peut être mis en place. La rémunération est compatible avec l'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur dans les conditions de droit commun.

■ Stage d'immersion et de pratique accompagnée.

Les étudiants qui effectuent cette modalité de stage devront, d'une part, concevoir et mettre en œuvre des séances pédagogiques et les évaluer ; d'autre part, pour la partie « immersive », découvrir les différentes instances de l'EPLE, en comprendre les problématiques spécifiques et chercher à connaître et échanger avec ses partenaires. L'étudiant ne sera pas en responsabilité. L'étudiant réalisant ce stage bénéficiera d'une gratification pour ce stage à hauteur d'environ 1200 € sur l'année.

■ Stage d'une durée équivalente à 12 semaines dans un autre environnement.

Le nouvel arrêté cadrant les masters MEEF rend possible de réaliser le stage de M2 dans un autre contexte. L'équipe pédagogique pourra permettre à des étudiants de faire leur stage en dehors d'une école ou établissement scolaire sous réserve que celui-ci puisse s'intégrer à la formation.

Informations pratiques

- Droit d'inscription en formation initiale : **243 euros** en 2021.
- Volume horaire de la formation : environ **850 h** sur les deux années sans compter les heures de stage.
- **Candidature en M1 MEEF** : Le gouvernement envisage de mettre en place une plateforme nationale « Trouver mon Master » de candidature en M1. Aucun texte n'est, au moment de l'impression du livret, publié. Le site web de l'INSPE donnera les informations relatives à la campagne de recrutement dès lors que la plateforme sera devenue réalité.

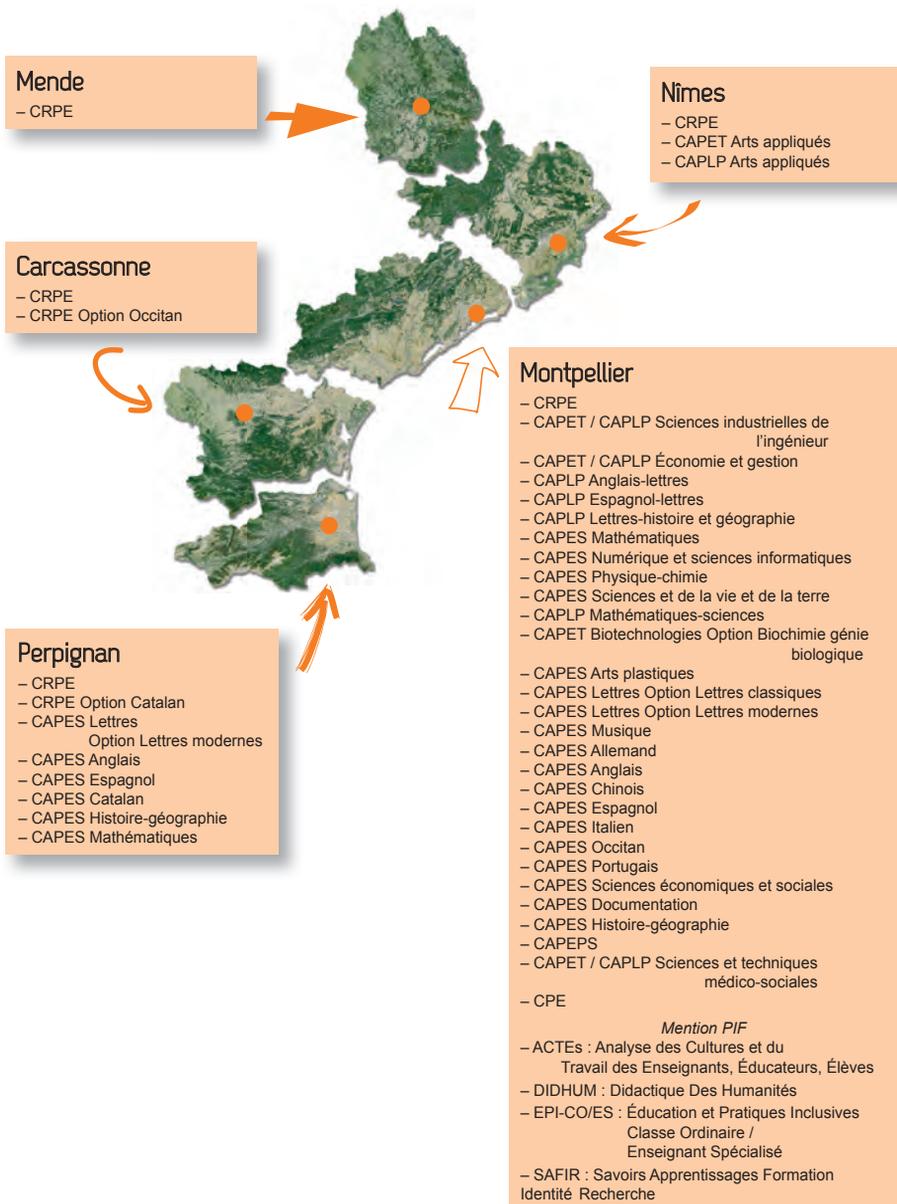
Pour plus d'infos : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Pour plus d'infos sur les concours : www.devenirenseignant.gouv.fr



devenir enseignant

Cartographie des concours préparés et parcours de la mention "pratiques et ingénierie de la formation"



Concours préparés :

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Lieux : Carcassonne - Mende - Montpellier - Nîmes - Perpignan

Présentation et objectifs

Le master MEEF mention premier degré a pour objectifs de former au métier de professeur des écoles et de préparer aux épreuves orales et écrites du CRPE.

Le M1 vise l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires et le développement des compétences professionnelles nécessaires à la réussite au concours et à l'exercice du métier. Il s'appuie sur un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) de six semaines dans différentes écoles.

Le M1 est aussi accessible dans le cadre d'un cursus de Formation à Distance Hybride (FADH) alternant du présentiel (deux regroupements par semestre, SOPA, examens terminaux) et une formation à distance.

Le M2 permet aux étudiants ayant réussi le M1 de renforcer les connaissances et les compétences liées au métier de professeur des écoles et d'approfondir la préparation du CRPE. Les étudiants de M2 peuvent candidater pour signer un contrat d'alternance avec le rectorat et être en charge d'une classe à tiers-temps. Les autres étudiants sont, également à tiers-temps, en stage de pratique accompagnée.

Le master inclut une formation par la recherche dans les domaines des didactiques et des sciences de la formation et de l'éducation en liaison avec des unités de recherche. Cette formation débouche sur la rédaction d'un mémoire de master en M2.

Ce cursus s'adresse à des étudiants ayant une bonne maîtrise de la langue et des mathématiques.

Concours préparés

Le master MEEF prépare aux différents concours du CRPE organisés dans l'académie de Montpellier : CRPE externe ; CRPE externe spécial Langues Régionales ; Troisième concours ; Concours interne. Les étudiants ont également la possibilité de passer les concours organisés dans d'autres académies dans lesquelles les taux de réussite sont plus favorables. Cependant, on ne peut passer le CRPE dans plusieurs académies la même année (les écrits ont tous lieu à la même date sauf en cas d'organisation d'un concours exceptionnel supplémentaire). Les étudiants peuvent également préparer les concours de l'enseignement privé.

Option Langues Régionales

L'option langue régionale est ouverte à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan. Ces options permettent de préparer le CRPE spécial (langues régionales) et forment des professeurs enseignants dans des classes publiques bilingues.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : L'admission en M1 repose sur l'étude du dossier du candidat. Sont notamment pris en compte les résultats obtenus en licence ainsi que des critères basés sur la plus ou moins grande proximité du parcours antérieur avec les épreuves du CRPE et le métier lui-même : type de licence obtenue, UE de préprofessionalisation,...

Pour accéder au M2 : l'admission en M2 est conditionnée à l'obtention de la première année de master sauf dans les cas exceptionnels de validation d'acquis.

Pour le M1 comme pour le M2, les étudiants du parcours « langues régionales » sont inscrits à Carcassonne (occitan) ou Perpignan (catalan) et ceux du parcours FADH à Carcassonne.

Composantes de formation

Faculté d'Éducation-UM (Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de la mention

valerie.munier@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 53

frederic.torterat@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 83 12

Directeurs des études des sites de formation de la Faculté d'Éducation de l'UM

Carcassonne : martine.loubet@umontpellier.fr – Tél. 04 68 25 16 35

Mende : stephane.amoureux@umontpellier.fr – Tél. 04 66 49 16 22

Montpellier : sandrine.de-la-cruz@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 41

Nîmes : genevieve.brunot@umontpellier.fr – Tél. 04 66 62 84 84

Perpignan : helene.marquie-dubie@umontpellier.fr – Tél. 04 68 85 70 40

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

– Possibilité de préparer un master spécifique pour l'enseignement aux élèves en situation de handicap (et d'y préparer les certifications CAPPEI).

– Possibilité avec le master, le concours et cinq ans d'expérience professionnelle de s'inscrire en master de formation de formateurs d'enseignants (par exemple la mention « pratiques et ingénierie de la formation »).

– Possibilité pour les étudiants ayant soutenu un excellent mémoire et obtenu une mention « très bien » de poursuivre en doctorat.

– Possibilité de se réorienter vers les métiers de la formation et de l'ingénierie de la formation.

Les principaux débouchés sont les métiers de l'enseignement public ou privé du premier degré (en France ou à l'étranger) mais la mention ouvre aussi sur les métiers de la formation, de l'ingénierie de formation et ceux de l'animation pédagogique, scientifique ou culturelle (musées, associations...).

Pour plus d'information sur les postes ouverts aux concours :

<https://www.education.gouv.fr/cid4437/postes-et-contrats-offerts-aux-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

Possibilité de passer les concours de l'enseignement privé.

Résultats dans l'académie de Montpellier des concours session 2021

Concours public	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
CRPE externe	225	817	228 (+ 22 liste complémentaire)
Concours langues régionales	11	15	8
Troisième concours	32	162	32
Concours internes	12	69	12
Total	280	1063	282 (+ 22 liste complémentaire)

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

**Pour plus d'informations, contactez votre Animatrice Régionale :
Bérangère BRIAND**

06 89 97 48 16 - Berangere.BRIAND@casden.banquepopulaire.fr

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : Immatriculation ORIAS n° 07 027 338 - BIC: CASDEN - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 77 000 000 € - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception et réalisation : Agence Carmen, Elise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIER

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE **+X**

Parcours

Sciences de l'ingénieur collèges-lycées et Techniques Industrielles lycées professionnels

Concours préparés :

CAPET / CAFEP Sciences industrielles de l'ingénieur (4 options) et CAPLP / CAFEP dans les domaines Sciences et Techniques Industrielles

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Ce parcours vise à préparer aux métiers de l'enseignement secondaire selon deux objectifs principaux :

- Le premier est relatif à une spécialisation dans la technologie enseignée au collège, les sciences pour l'ingénieur enseignées dans les **lycées d'enseignement général** mais également les Sciences et Techniques Industrielles et développement durable (STI 2D) en **lycées d'enseignement à caractère technologique**.
- Le second, relatif aux **lycées professionnels**, spécialise les futurs enseignants à préparer les élèves de l'enseignement professionnel dans les domaines des Sciences et Techniques Industrielles (STI) (mécanique, électrique, génie civil...).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans le domaine des sciences et techniques industrielles, le génie mécanique, le génie électrique et le génie civil.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Alain Jean – alain.jean@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Autre parcours, voir autres mentions du master MEEF

Résultats nationaux des concours externes session 2021

Ce parcours prépare à de nombreux concours CAPET et CAPLP. Quelques données concernant des options de CAPET sont fournies ci-dessous, les données relatives au CAPLP sont disponibles sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159183/donnees-statistiques-caplp-2021.html>

	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET ingénierie des constructions	40	46	19
CAPET ingénierie électrique	49	81	36
CAPET ingénierie informatique	60	75	39
CAPET ingénierie mécanique	81	95	65

Parcours :**Métiers de l'Enseignement en Économie et Gestion des organisations****Concours préparés :****CAPET / CAPLP / CAFEP Économie et gestion****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'objectif central est de former des enseignants dans les domaines de l'économie, du management et de la gestion des entreprises, dans les filières tertiaires du secondaire (technologiques et professionnelles) et du supérieur (générales et professionnelles).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier.

La formation est ouverte en priorité aux étudiants et professionnels du domaine de la gestion, de l'économie et du droit.

Liste indicative des diplômes acceptés : licences AES, Gestion, Économie, Économie et Gestion, Droit, Diplôme de comptabilité et de gestion, diplômes d'écoles de commerce ou autres diplômes équivalents dans ces domaines.

Pour les candidats n'ayant pas validé une licence mais ayant une expérience professionnelle en entreprise ou de l'enseignement, une inscription en M1 est possible via une procédure de VAP (examen au cas par cas).

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Candide Naro – candide.naro@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Une poursuite d'études après le master est envisageable vers l'enseignement et la recherche à l'université, en sciences de gestion ou de l'éducation. Débouchés complémentaires ou réorientations : postes d'encadrement dans les entreprises, métiers de la formation dans les organisations privées et publiques.

Résultats nationaux des concours externes session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET EG option communication	87	364	87
CAPET EG option marketing	90	527	90
CAPET EG option comptabilité, finance	80	165	65
CAPLP EG option commerce vente	115	607	115
CAPLP gestion administrative	25	200	25

Parcours :**Enseignements généraux en lycée professionnel****Concours préparés :****CAPLP / CAFEP lettres-histoire et géographie - CAPLP / CAFEP anglais-lettres
CAPLP / CAFEP espagnol-lettres****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours vise à former des professeurs bivalents enseignant des disciplines d'enseignement général en lycée professionnel (lettres-histoire et géographie, espagnol-lettres et anglais-lettres). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel dans le cadre de la bivalence.

En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent dans l'une des disciplines d'enseignement : lettres, histoire, géographie et aménagement, espagnol, anglais, histoire de l'art ou archéologie.

Composantes de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Éric Favard – eric.favard@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

La polyvalence de la formation autorise des réorientations appuyées sur la culture générale acquise dans le master. Des passerelles existent vers les métiers de l'enseignement primaire et vers des spécialisations voisines portées par des masters disciplinaires.

Résultats nationaux des concours externes du CAPLP session 2021

	<i>Nombre de postes en 2021</i>	<i>Présents aux concours</i>	<i>Nombre d'admis</i>
Lettres-Histoire et géographie	120	510	120
Anglais-Lettres	65	318	65
Espagnol-Lettres	25	175	25

Parcours :
Arts appliqués

Concours préparés :
CAPET / CAPLP arts appliqués

Lieu : Nîmes

Présentation et objectifs

Ce parcours vise à former des professeurs d'éducation artistique et arts appliqués, enseignant une discipline d'enseignement général et/ou professionnelle en lycée professionnel (CAPLP) ou en lycée technologique (CAPET). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire, que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel et en lycée technologique dans le cadre des programmes d'enseignement des arts appliqués et des métiers d'art. En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence arts ou diplôme équivalent en arts appliqués et design.

Composantes de formation

Université de Nîmes

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Brigitte Auziol – brigitte.auziol@unimes.fr

Jérôme Dupont – jerome.dupont@unimes.fr

Amer Habibi – amer.habibi@ac-montpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

La spécificité de la formation autorise des réorientations s'appuyant sur les compétences acquises dans le master. Des passerelles existent vers des spécialisations voisines portées par des masters des arts appliqués, des arts plastiques, vers les métiers du design et de la culture.

Résultats nationaux des concours externes session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET option design	20	93	20
CAPET option métiers d'art	2	3	1
CAPLP option design	50	85	38
CAPLP option métiers d'art	10	14	5

Parcours :
Mathématiques

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Mathématiques

Lieux : Montpellier et Perpignan

Présentation et objectifs

Le parcours mathématiques est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques dans le secondaire. Il vise l'équilibre entre les cinq éléments de formation suivants : connaissances disciplinaires, connaissances didactiques, mise en situation professionnelle, connaissance du système éducatif, initiation à la recherche. On s'attachera à développer une capacité de raisonnement autonome et rigoureux, ainsi qu'une réflexion sur la pratique de l'enseignement.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Une formation solide en mathématiques est nécessaire. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de mathématiques ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM et Faculté Sciences Exactes et Expérimentales de l'UPVD
Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Montpellier : Gaëtan Planchon – gaetan.planchon@umontpellier.fr

Perpignan : Florent Nacry – florent.nacry@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Maths-sciences.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Mathématiques	1167	2059	1067

Parcours :**NSI : Numérique et sciences informatiques****Concours préparé :****CAPES NSI****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

C'est un nouveau parcours créé à la suite de la création du CAPES « Numérique et Sciences Informatiques ».

Ce parcours a l'ambition de faire acquérir les connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles d'un professeur de Numérique et Sciences Informatiques qui aura à traiter des programmes de sciences et technologie en classe de seconde et de Numérique et Sciences Informatiques en classes de première et terminale.

Il s'appuie sur les contenus suivants :

- Disciplinaires (informatique) et épistémologiques ;
- Didactique de la discipline ;
- Formation à la pédagogie et à l'environnement professionnel.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'informatique (non professionnelle) ou de mathématique/informatique ou d'un titre équivalent.

Seront examinées les candidatures comportant une expérience professionnelle :

- En informatique hors enseignement avec un diplôme de niveau master ou doctorat obtenu dans un domaine autre que l'informatique ;
- En enseignement de l'informatique avec un diplôme en informatique de niveau inférieur à bac +3 ou sans diplôme ;
- En enseignement de l'informatique avec un diplôme de niveau master ou doctorat obtenu dans un domaine autre que l'informatique.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Rodolphe Giroudeau – rodolphe.giroudeau@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Réorientation possible vers le master d'informatique avec modules d'enseignement mutualisés acquis.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Numérique et sciences informatiques	60	225	60

Parcours :
Physique - Chimie

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Physique-Chimie

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, en lien avec des stages en établissement, nécessaires à l'enseignement de la Physique et la Chimie dans le second degré.

L'enseignement de Physique et Chimie faisant largement appel à l'expérimentation et aux TICE, on s'attachera à développer une forte autonomie expérimentale permettant aux étudiants de mettre en oeuvre de façon critique et réfléchie l'expérimentation.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de physique, chimie ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Anne-Laure Dalverny – anne-laure.dalverny@umontpellier.fr

Michel Paris – michel.paris@umontpellier.fr

Yohann Scribano – yohann.scribano@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Cette formation offre la possibilité de poursuivre vers une préparation à l'agrégation de Sciences Physiques ou éventuellement le concours du CAPLP Maths Sciences-Physiques.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Physique chimie	415	963	415

Parcours :**Sciences de la vie et de la Terre****Concours préparés :****CAPES / CAFEP SVT****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, en lien avec des stages en établissement, nécessaires à l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre dans le second degré.

L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre faisant largement appel à l'expérimentation et aux observations naturalistes, on s'attachera à développer une forte autonomie permettant aux étudiants de mettre en oeuvre de façon critique et réfléchie l'expérimentation et les sorties sur le terrain.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou titre équivalent : « Sciences de la terre » comprenant des unités d'enseignement en « Sciences de la vie » ou « Sciences de la vie » comportant des unités d'enseignement en « Sciences de la terre ».

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**M1 : Mathieu Sicard – mathieu.sicard@umontpellier.frM2 : Philippe Munch – philippe.munch@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Préparation du concours de recrutement de professeurs des écoles.

Préparation au concours de l'agrégation externe des Sciences de la Vie et de la Terre.

Métiers de l'animation et de la communication scientifique et technique (environnement, santé).

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	<i>Nombre de postes en 2021</i>	<i>Présents au concours</i>	<i>Nombre d'admis</i>
SVT	260	1530	260

Parcours :**Maths-Sciences en lycée professionnel****Concours préparés :****CAPLP / CAFEP Maths-Sciences****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours Maths-Sciences du master MEEF second degré est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie dans l'enseignement professionnel. Il s'agit de préparer au concours de recrutement en lycée (CAPLP Maths-Sciences) et de proposer une formation générale sur le métier d'enseignant à la fois théorique et pratique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence à forte dominante de mathématique, physique, chimie ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Jean-Michel Oudom – jean-michel.oudom@umontpellier.frJean-François Dufreche – jean-francois.dufreche@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Certains étudiants également candidats aux CAPES de mathématiques ou sciences physiques pourront se réorienter vers les parcours associés du master en cas de réussite à ces concours.

Résultats du concours externe du CAPLP session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Mathématiques - Sciences	223	371	223

Parcours :**Biotechnologies option biochimie-génie biologique****Concours préparés :****CAPET / CAPLP / CAFEP Biotechnologies option Biochimie-Génie biologique****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours Biotechnologies option Biochimie-Génie Biologique s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des biotechnologies dans le secondaire en lycée général et technologique (série STL : Sciences et Technologies de Laboratoire – Série ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social) ainsi que dans l'enseignement supérieur (BTS Biotechnologies, BTS Bioanalyses et contrôles, BTS Analyses de biologie médicale etc.). L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier.

Un complément d'information est accessible à l'adresse : <https://capetbio.edu.umontpellier.fr/>.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est hautement recommandé d'être titulaire d'une licence de « Sciences de la vie » ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Pascal Chillet – pascal.chillet@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Des passerelles existent en fin de M1 vers des spécialisations voisines portées par des masters recherche.

Résultats nationaux du concours externe du CAPET session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Biotechnologies	25	155	25

Parcours :
Arts plastiques

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Arts plastiques

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Cette formation vise à former les futurs enseignants généralistes des collèges et des lycées qui auront pour mission d'assurer l'enseignement des Arts plastiques, éventuellement complété par un enseignement d'Histoire de l'art. L'objectif est donc de former de futurs collègues par la pratique maîtrisée de savoir-faire plastiques et artistiques, adossés à des connaissances théoriques universitaires approfondies, en articulation à des enseignements didactiques spécifiques de la discipline. Le futur enseignant mènera des recherches artistiques et théoriques nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique ainsi qu'une réflexion didactique sur la discipline des Arts plastiques au regard de laquelle la pratique artistique personnelle est un matériau fondamental de recherche, à la fois théorique et pédagogique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'Arts plastiques ou titre équivalent.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Emmanuelle Jacques – emmanuelle.jacques@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M1, l'étudiant pourra se réorienter vers un master Arts plastiques :

- Soit dans un parcours recherche en M2 – Pratiques plastiques contemporaines ;
- Soit dans la spécialité professionnelle du M2 – Jeu vidéo.

Ces masters visent respectivement les débouchés suivants :

- Cadre supérieur dans des métiers artistiques spécialisés dans le domaine de formation de l'élève, ou au sein d'institutions culturelles publiques et privées (galeries, fondations, mécénat), concepteurs médiatiques (sites web, médias en ligne), concepteurs d'événementiels culturels, rédacteurs pour les médias spécialisés en arts.
- Chef de projet, directeur artistique, designer interactif, webmaster et intégrateur-média.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Arts plastiques	120	700	120

Parcours :**Lettres classiques / Lettres modernes****Concours préparés :****CAPES / CAFEP Lettres modernes / Lettres classiques****Lieux : Montpellier - Perpignan****Présentation et objectifs**

Le master MEEF Lettres vise la préparation du CAPES externe et du CAFEP de lettres (option lettres modernes ou lettres classiques) et la formation des futurs enseignants tant sur le volet disciplinaire et didactique que sur le volet professionnel.

- L'option « lettres modernes » est préparée à Montpellier et à Perpignan.
- L'option « lettres classiques » n'est préparée qu'à Montpellier.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Lettres ou d'un titre équivalent.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours***Montpellier* : Catherine Pascal (Lettres modernes) – catherine.pascal@univ-montp3.frAline Esteves (Lettres classiques) – aline.esteves@univ-montp3.fr*Perpignan* : Pascal Noguès (Lettres modernes) – pascal.nogues@univ-perp.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

À l'issue du M1, l'étudiant peut candidater à un master recherche (littérature française et comparée, langues et littératures anciennes) à Montpellier ou à un master professionnel Métiers du livre et de l'édition à Montpellier. Il peut aussi se réorienter vers la préparation du CAPLP ou du concours de professeur des Écoles.

Résultats nationaux des concours externes du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
Lettres modernes	810	1672	810
Lettres classiques	134	96	66

Parcours :
Éducation musicale

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Éducation musicale et chant choral

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Le master MEEF Éducation musicale vise la préparation du CAPES externe et du CAFEP d'éducation musicale et chant choral. À l'issue de cette formation l'étudiant doit être capable d'enseigner la musique dans le secondaire. La formation est constituée d'enseignements dans les domaines disciplinaire, interdisciplinaire, didactique et technologique (C2i2e et outils informatiques propres à la musique) et de mises en situation professionnelle.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Musicologie ou titre équivalent. Les étudiants venant d'une autre licence doivent bénéficier d'une formation musicale et musicologique équivalente à celle de la licence de Musicologie.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Yvan Nommick – yvan.nommick@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M1, l'étudiant peut candidater à un master recherche (musique et musicologie) ou à un master professionnel tel que le master « Direction artistique de projets culturels » de l'UPVM3. Il peut aussi se réorienter vers la préparation du concours de professeurs des écoles. D'autres débouchés possibles sont l'enseignement dans le cadre d'écoles de musique et les métiers de la médiation culturelle.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Musique	127	196	127

Parcours :
Allemand**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Allemand**Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'allemand de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'allemand, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en allemand.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

Andréa Chartier-Bunzel – andrea.chartier-bunzel@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en allemand en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Allemand	222	241	156

Parcours :
Anglais**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Anglais**Lieux : Montpellier - Perpignan****Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'anglais de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'anglais, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en anglais.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**

Montpellier : Luc Bouvard – luc.bouvard@univ-montp3.fr

Perpignan : Louisa King – louisa.king@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en anglais en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat. Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Lettres-Anglais.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Anglais	797	2604	797

Parcours :
Catalan**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Catalan**Lieu :** Perpignan**Présentation et objectifs**

Ce master prépare aux épreuves du CAPES de catalan et forme les futurs professeurs de catalan. L'étudiant consolide compétences linguistiques, savoirs culturels, expérience et pratique professionnelle, tant en catalan que dans la valence complémentaire choisie pour le concours : lettres, histoire-géographie, espagnol ou anglais. La formation met l'accent sur la didactique de la langue et des DNL en catalan et ouvre aux métiers de l'enseignement du catalan, langue vivante et langue véhiculaire.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en Études Catalanes ou un titre équivalent.

Composantes de formation

UPVD (IFCT)

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Miriam Almarcha Paris – almarcha@univ-perp.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en catalan en fin de S1. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche, le Master Professionnel Relations Transfrontalières ou le master MEEF Plurilingue Immersion (enseignement immersif privé) sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF.

Possibilité de se réorienter vers un concours CRPE spécial en langue régionale catalan (enseignement primaire) ou autres concours de même niveau. Possibilité de recrutement comme contractuel remplaçant de catalan et d'enseignant de DNL (histoire-géographie) en catalan.

La diversité de la formation et les compétences acquises autorisent des réorientations vers les métiers de l'enseignement primaire bilingue catalan et vers des spécialisations.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Catalan	1	6	1

Parcours :
Espagnol**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Espagnol**Lieux :** Montpellier - Perpignan**Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'espagnol de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'espagnol, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en espagnol.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**

Montpellier : Celine Pegorari – celine.pegorari@univ-montp3.fr

Perpignan : Amélie Adde – amelie.adde@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en espagnol en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat. Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Lettres-Espagnol.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Espagnol	320	1446	320

Parcours :
Italien**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Italien**Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'italien de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'italien, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en italien.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

Sabina Ciminari – sabina.ciminari@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en italien en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Italien	20	197	20

Parcours :**Chinois****Concours préparés :****CAPES / CAFEP Chinois****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs de chinois de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe de chinois, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en chinois.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Rachel Daveluy – rachel.daveluy@univ-montp3.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en chinois en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2020	Présents au concours	Nombre d'admis
Chinois	10	83	10

Parcours :
Occitan

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Occitan

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Ce master prépare aux épreuves du CAPES d'occitan-langue d'oc qui est en réalité bivalent puisque la seconde épreuve de l'écrit est une épreuve d'une autre discipline que le candidat choisit entre lettres, histoire-géographie, espagnol ou anglais. Par conséquent, en plus de sa formation en occitan-langue d'oc, l'étudiant suit une formation correspondant à l'option choisie. La formation en occitan-langue d'oc permet de consolider les compétences linguistiques et les savoirs culturels en lien avec leur expérience professionnelle.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en occitan.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Gilda Russo – gilda.russo@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en occitan en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Occitan	4	9	4

Parcours :
Sciences économiques et sociales

Concours préparés :
CAPES / CAFEP SES

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Le master a pour vocation de former les futurs professeurs de sciences économiques et sociales des lycées. La formation est à la fois disciplinaire (préparation au concours et initiation à la recherche en économie, sociologie et sciences politiques), didactique et professionnelle. Le M1 est essentiellement consacré à la préparation des épreuves du CAPES SES et propose 6 semaines de stage en établissement scolaire. Le M2 prolonge et approfondit les enseignements dispensés en M1 avec une formation combinant formation dans un établissement d'enseignement supérieur et stage de pratique en établissement scolaire à l'année.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'économie, de sociologie, d'AES, de sciences politiques ou d'IEP ou diplômes équivalents.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre composante : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Eric Paroldi – eric.paroldi@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M2, le master ayant un contenu professionnel mais également recherche, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat, en économie, sociologie ou sciences politiques. Ils ont la possibilité soit d'opter pour un autre concours de la Fonction publique (territoriale ou nationale), soit de postuler à des emplois de cadres du secteur privé dans les banques, les assurances ou encore le commerce (liste non exhaustive).

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
SES	126	594	126

Parcours :
Documentation**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Documentation**Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Cette formation prépare au CAPES de documentation et au métier de professeur-documentaliste. Elle répond aux exigences du concours en proposant des enseignements théoriques consacrés, d'une part aux Sciences de l'Information et de la Communication, à l'épistémologie et l'histoire de la Documentation et d'autre part, à la connaissance du système éducatif, des pratiques professionnelles et des missions des professeurs-documentalistes. Les étudiants sont aussi préparés aux épreuves écrites et orales du concours et bénéficient de stages en établissements scolaires.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent peuvent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence contenant des enseignements professionnels en documentation et d'avoir au moins une première expérience dans ce domaine (stage, bénévolat, expérience associative...).

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM, ITIC.

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**M1 : Eva Sandri – eva.sandri@univ-montp3.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Passerelles existantes avec le master Gestion de l'information et médiation documentaire et avec le master Management et valorisation de l'information numérique. Les étudiants après l'obtention de ce Master peuvent envisager une insertion professionnelle dans le secteur d'activité de l'information documentation : bibliothèques, centres et services de documentation en entreprise, dans les collectivités ou dans les institutions.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Documentation	130	578	130

Parcours :
Histoire et Géographie

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Histoire et Géographie

Lieux : Montpellier - Perpignan

Présentation et objectifs

La formation est articulée sur les 4 semestres du cursus de master et prépare spécifiquement au concours de recrutement national qu'est le CAPES. Les enseignements portent sur les 6 questions au programme du CAPES d'Histoire et Géographie (3 en Histoire, 3 en Géographie) et préparent aux épreuves écrites et orales spécifiques. La formation comporte également des enseignements de professionnalisation des étudiants et d'initiation à la recherche. Les stages sont répartis sur les deux années, le M2 donne la possibilité d'une formation alternée entre la mise en situation professionnelle dans un établissement scolaire (stage en responsabilité) et la formation disciplinaire dispensée dans un établissement d'enseignement supérieur.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'histoire ou histoire de l'art et archéologie ou de géographie et aménagement comportant une formation à la fois à la géographie et l'histoire du fait du caractère bivalent du concours.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Montpellier : Camille Renaudin – camille.renaudin@univ-montp3.fr

Perpignan : Nora Nafaa – nora.nafaa@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Pas de passerelle possible ni de réorientation possible vers un M2 Recherche ni l'inverse.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
Histoire et Géographie	552	2674	552

Parcours :
Sciences et techniques médico-sociales

Concours préparés :
CAPET / CAPLP STMS

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Ce parcours STMS s'adresse aux étudiants et professionnels issus des domaines sanitaires et sociaux se destinant à l'enseignement des Sciences Médico-Sociales.

Cet enseignement pluridisciplinaire s'exerce :

– **En Lycée Technologique pour le CAPET** : série du Baccalauréat ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) où les enseignants dispensent des cours théoriques et technologiques (Santé Publique, Bien-être social, protection sociale, politiques sanitaires et sociales ...) et dans l'enseignement supérieur en BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux), BTS ESF (Économie Sociale et Familiale), DE CESF (Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale) ;

– **En Lycée Professionnel pour le CAPLP** : CAP AEPE : petite enfance, Baccalauréats Professionnels AEPA (Animation-enfance et personnes âgées), ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne). En complément des cours théoriques, les enseignants dispensent des cours de pratiques de soins aux personnes (puériculture, soins de nursing de malades et personnes âgées) et d'animation auprès de ces publics. Ils organisent et gèrent les stages (PFMP) et le contrôle continu certificatif (CCF).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Une commission sélectionnera les candidatures sur la base de critères publiés chaque année (diplôme, niveau des notes, préparation à cette formation, projet, investissement sanitaire, social ou éducatif, personnel ou professionnel...). Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Sciences Sanitaires et Sociales, de Sociologie, de Psychologie ou diplômes équivalents. Des diplômes d'Etat des secteurs sanitaires et sociaux ou médico-sociaux sont également acceptés si de niveau ou grade licence. Sinon, il faut présenter conjointement une demande de VAP, Validation des Acquis Professionnels, au SUFCO de l'Université.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Hélène Gautier-Pélissier – helene.gautier@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Une partie des enseignements disciplinaires est regroupée avec celles d'un master professionnel (mention GEAD, spécialité santé et territoires, ST, UPVM) débouchant sur des métiers variés de cadres dans les domaines sanitaires et sociaux et d'autres concours d'écoles supérieures ou de la fonction publique territoriale. Des passerelles existent déjà pour ce master ST avec d'autres diplômes supérieurs de travail social ou de cadre. Certaines UE du master MEEF associé sont donc validables pour ces diplômes.

Résultats nationaux des concours externes session 2021

Sciences et Techniques Médico-Sociales	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET	30	157	30
CAPLP	60	216	60

Parcours :**Éducation physique et sportive (EPS)****Concours préparés :****CAPEPS / CAFEPS****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours MEEF EPS est le débouché naturel de la licence STAPS Éducation et Motricité qui permet aux étudiants dès la seconde année de Licence une spécialisation sur les métiers de l'enseignement. Il s'adresse donc à des étudiants disposant de bases théoriques solides et d'une expérience de terrain. (Les maquettes de licence incluent des stages en établissement durant chaque semestre de L2-L3).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence STAPS parcours Education et Motricité. Le nombre de place est limité : à titre d'indication il était fixé à 75 en 2017 et fera l'objet d'une décision chaque année au niveau des instances universitaires.

Composantes de formation

UM (UFR STAPS)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**Didier Delignières – didier.delignieres@umontpellier.frMaster 1 : Éric Dreidemy – eric.dreidemy@umontpellier.frMaster 2 : Didier Delignières – didier.delignieres@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Un certain nombre de formations permettent des réorientations à la sortie du M1 :

M1 MEEF parcours PE

M2 STAPS Activité Physique et Santé

M2 STAPS Sciences du mouvement Humain

M2 STAPS Sciences et techniques du Coaching Sportif

Résultats nationaux du concours externe du CAPEPS session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents au concours	Nombre d'admis
CAPEPS	670	4579	670

Concours préparé : Concours de Conseiller principal d'Éducation

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

La spécialité s'adresse prioritairement aux étudiants visant la fonction de CPE, mais ouvre aussi plus largement des perspectives dans le champ de l'encadrement éducatif, de la médiation et du développement de projets liés à des politiques territoriales. La formation répond à la double exigence de maîtrise de connaissances théoriques et de professionnalisation.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : le nombre de place est limité : à titre d'indication il était fixé à 31 en 2018 et fera l'objet d'une décision chaque année au niveau des instances universitaires. Tout étudiant titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent peut candidater en M1 en vue de l'étude de son dossier. L'équipe pédagogique examine le cursus initial, la cohérence du projet de l'étudiant, et l'expérience acquise, en particulier dans le domaine éducatif. Le fait d'avoir déjà préparé et passé le concours CPE (*a fortiori* d'y avoir été admissible), et/ou d'avoir exercé en qualité d'assistant d'éducation sont pris en compte. S'agissant de la formation universitaire antérieure, les disciplines suivantes (au niveau d'une licence validée) sont considérées comme plus particulièrement adaptées (ordre décroissant) : sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, histoire, droit, lettres.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Geneviève Zoïa – genevieve.zoia@umontpellier.fr

Amelle El Ghorfi – amal.el-ghorfi@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Passerelles vers d'autres secteurs professionnels par le biais de concours d'entrée en formation ou de recrutement : éducation spécialisée, secteur social, emplois dans le cadre de la politique de la ville / champ éducatif, PJJ...

Résultats nationaux session 2021

	Nombre de postes en 2021	Présents aux concours	Nombre d'admis
CPE concours interne	70	1682	70
CPE concours externe	270	2603	270

Parcours : Analyse des Cultures et du Travail des Enseignants, Éducateurs, Élèves (ACTEs)

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Ce parcours vise à accueillir des professionnels de l'enseignement et de la relation éducative de tous horizons (premier degré, second degré, université, associations, écoles de métiers divers...), souhaitant réfléchir, ajuster, déployer leurs pratiques, et les faire évoluer en expérimentant des innovations. Adossé à des travaux scientifiques portant notamment sur : **a)** l'analyse du « réel » ou de l'« activité » d'enseignement, et d'apprentissage, **b)** les cultures, publics et comportements des apprenants, et **c)** les relations éducatives... il vise, dans un contexte en mouvement, à contribuer : à la construction de professionnalités robustes et ajustées sur les plans éthiques et techniques, et au développement de compétences transversales de haut niveau.

Les contenus de formation

Les contenus de formation s'organisent autour de trois axes :

- Des éclairages scientifiques sur les situations auxquelles sont confrontés les enseignants (par exemple : travailler selon une logique de compétences ou au service du développement d'une dynamique inclusive, ou encore participer à la construction du sens des apprentissages, ou contrecarrer le décrochage, etc.). Ces situations invitent en effet à comprendre les mondes des élèves et des enseignants, elles supposent de prendre en compte les dimensions culturelles de l'institution et de ses acteurs, les politiques d'établissements. Elles peuvent concerner ou impliquer des pédagogies innovantes qu'il convient d'analyser et d'alimenter ;
- Des entraînements à l'analyse réflexive permettant d'évoquer, de comprendre et d'analyser des situations précises de travail, dans une logique de développement de savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels ;
- Une démarche de recherche s'inscrivant dans le cadre d'approches interactionnistes (socio-anthropologie, ergonomie et analyse de l'activité), conduisant à l'élaboration d'un mémoire. Ce mémoire pourra prendre une forme rédigée usuelle ou une forme mixte associant parties rédigées et films ou documents sonores (pour servir cette possibilité, sont dispensés des cours d'écriture radiophonique et filmique).

La formation, à dominante présentielle comprend une modalité à distance de l'ordre de 10% du total des heures.

Conditions d'accès

Ce parcours débute en M1. L'accès direct en M2 reste exceptionnellement possible suivant le niveau d'étude du/de la candidat·e ou par une validation d'acquis professionnels dans le cadre universitaire.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Serge Leblanc – serge.leblanc@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Ce master s'inscrit dans une logique de formation tout au long de la vie.

Suite à la validation du master, si une orientation recherche s'affirme, le master pourrait se poursuivre par une inscription en thèse.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Outre les réinventions de soi ou les dynamiques locales auxquelles on constate qu'il contribue (par exemple au sein d'une équipe pédagogique ou d'un établissement), ce master pourra, pour le lauréat, déboucher sur de nouvelles missions institutionnelles ou participer d'une dynamique générale le conduisant vers de nouvelles fonctions (par exemple d'accompagnement ou de « conseil »).

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Formation non ouverte en 2022-2023



Parcours :**Didactique des Humanités (DIDHUM)****Options :**

Didactique des arts plastiques et visuels – didactique du français et de la littérature – didactique de l'histoire-géographie.

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs**Public et objectifs**

Ce master s'adresse principalement à des enseignants (1^{er} et 2nd degré), à des formateurs, des conseillers pédagogiques, (etc.) qui souhaitent développer leurs connaissances et compétences dans un des domaines relevant de la didactique des Humanités :

1. Didactique des arts plastiques et visuels,
2. Didactique du français et de la littérature,
3. Didactique de l'histoire et de la géographie.

La formation interroge les pratiques enseignantes, les dispositifs développés, l'activité des élèves et sa prise en compte par l'enseignant dans le champ disciplinaire de l'option choisie.

Contenus de formation

Les contenus de formation s'organisent autour de trois axes :

- Des éclairages théoriques sur les questions qui traversent l'école et l'enseignement ; sur les concepts didactiques généraux et spécifiques à chaque option disciplinaire ;
- Des entrainements à l'analyse réflexive de pratiques d'enseignement, de dispositifs et de situations favorisant l'appropriation d'outils (conceptuels et méthodologiques) permettant d'engager une réflexion sur sa propre pratique d'enseignement ou de formation ;
- Une démarche de recherche s'inscrivant dans le cadre développé dans l'axe Savoirs Pratiques et Didactiques du LIRDEF¹ conduisant à l'élaboration d'un mémoire (impliquant une problématisation d'un aspect du métier, ainsi que la construction et l'analyse de données de terrain).

Conditions d'accès

Accès en M1 : ce parcours s'adresse à tout titulaire d'une licence ayant une expérience professionnelle de l'enseignement de la discipline choisie (PE, PLC lettres, arts visuels, HG) et/ou de la formation.

Un accès par VAE ou VAP est possible en fonction d'éléments spécifiques aux parcours. Pour plus d'informations prendre contact avec la responsable du parcours.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Agnès Perrin-Doucey – agnes.perrin-doucey@umontpellier.fr

Options :

Arts plastiques et visuels : Caroline Blanvillain – caroline.blanvillain@umontpellier.fr

Français et littérature : Agnès Perrin-Doucey

Histoire géographique : Fabien Groeninger – fabien.groeninger@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Le contenu professionnel est fondé sur la recherche, il vise l'amélioration des pratiques et le développement de compétences dans le suivi et la formation des enseignants. Une poursuite en doctorat est envisageable.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Le master permet d'exercer des fonctions d'accompagnement au sein des institutions de l'Éducation nationale. Il vise à renforcer les compétences dans l'activité d'enseignement elle-même, et à évoluer vers des postes d'expertise ou de formation.

¹ <https://lirdef.edu.umontpellier.fr/>

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Parcours :**Savoirs, Apprentissages, Formation, Identité, Recherche (SAFIR)****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours **SAFIR** étudie l'élaboration, l'évolution et la transmission des **Savoirs** et questionne les différentes conceptions de l'**Apprentissage**. Il vise la construction des compétences de **Formation** liées aux pratiques d'ingénierie, mais aussi d'analyse de situations intégrant au plus près l'activité réelle des acteurs dans les métiers de l'enseignement et de la formation en éducation. L'**Identité** et la professionnalité du formateur se construisent au sein d'une communauté de pratiques par la **Recherche** et la mise en œuvre d'actions de recherche en formation.

Adossé à différents champs de recherches en sciences de l'éducation et de la formation, ce parcours mobilise une équipe pluridisciplinaire d'enseignants et d'enseignants-chercheurs.

Les contenus de formation

Les contenus de formation s'articulent autour :

- D'éclairages théoriques sur l'élaboration, l'évolution et la transmission des **Savoirs** (incluant connaissances et compétences disciplinaires, savoir-faire didactiques et inter-didactiques, etc.) dans les métiers de la formation en éducation, aux plans épistémologique, historique, didactique et méthodologique.
- De questionnements sur la conception, le pilotage, l'accompagnement et l'évaluation de formations. La perspective adoptée est celle des pratiques en ingénierie de Formation, initiale et continue, universitaire et institutionnelle, en intégrant la question de l'activité réelle du formateur.
- Et d'une démarche personnelle de recherche qui conduit à la réalisation d'un mémoire à partir d'une problématique de formation, encadrée par un tuteur et partagée avec l'ensemble des étudiants au cours des séminaires de recherche.

Conditions d'accès

Ce parcours sur deux années (M1 et M2) est accessible aux conditions suivantes : être titulaire d'une L3 ou d'un titre équivalent (BAC +3) et présenter un dossier de candidature (lettre et CV) fondé sur un intérêt, un projet ou une pratique effective dans les métiers de la formation en éducation.

L'accès au parcours peut également faire l'objet d'une validation d'acquis professionnels sur présentation d'un dossier (VAP85).

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Aurélie Chesnais – aurelie.chesnais@umontpellier.fr

Béatrice Ley – beatrice.ley@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification de compétences professionnelles. Suite à la validation du master, une poursuite en doctorat est également possible.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Ce parcours doit permettre à des professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation d'évoluer au sein de leur l'institution ou dans d'autres institutions. Il peut également autoriser une évolution de carrière vers les métiers de la recherche, dans le domaine de l'éducation et de la formation.

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Parcours : Éducation et Pratiques inclusives**Sous parcours : Enseignant en Classe Ordinaire (EPI-CO)****Lieux :** Montpellier**Présentation et objectifs**

Le parcours EPI-CO vise à former les enseignants intervenant en classe ordinaire et s'interrogeant sur l'évolution de leur pratique nécessaire pour contribuer à l'école inclusive.

Contenus de formation

Le parcours a pour objectif de former les enseignants aux enjeux et pratiques de l'école inclusive. Les apports permettront de mieux comprendre les situations de handicap et les besoins éducatifs particuliers. Les enseignants seront amenés à questionner et revisiter leurs pratiques professionnelles afin de mieux accompagner les élèves rencontrant des obstacles dans l'apprentissage.

L'identité professionnelle sera interrogée pour aider à clarifier les gestes et postures dans l'activité.

Un accompagnement dans l'élaboration de dispositifs adaptés sera proposé.

Le mémoire final invitera à adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle tout en étant adossé à la recherche.

La formation se déroule le mercredi pour permettre aux enseignants du premier degré et du second degré de la suivre.

Conditions d'accès

Ce parcours se déroule en deux ans (Master 1 en partie commun avec les autres parcours de la mention PIF) et un master 2.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**

Sylvie Perez : sylvie.perez@umontpellier.fr

Laure Ros : laure.ros@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification professionnelle pour les enseignants.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Les étudiants inscrits dans le cadre de la formation initiale peuvent présenter les concours des IRTS (éducateurs spécialisés).

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Parcours : Éducation et Pratiques inclusives

Sous parcours : Enseignant Spécialisé (EPI-ES)

Lieux : Montpellier - Nîmes

Présentation et objectifs

Le parcours EPI- ES vise à former des enseignants et personnels éducatifs spécialisés intervenant en ULIS, SEGPA, IME, ITEP, IMPRO et autres dispositifs contribuant à l'éducation inclusive... L'objectif est de leur apporter les références théoriques et pratiques propres au champ de l'éducation spécialisée et de les accompagner dans la compréhension de leur pratique professionnelle. Les enseignants trouveront dans la formation les éléments nécessaires pour préparer le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive).

Contenus de formation

Le parcours offre des contenus de formation permettant aux enseignants de préparer aussi le CAPPEI – Certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive – (créée par décret du 10 février 2017). Il s'organise autour de connaissances et compétences générales (réglementation, évolutions des systèmes éducatifs français et européens, concepts fondamentaux, identité et responsabilité professionnelles) mais également spécifiques (expression de besoins, analyse des obstacles pédagogiques spécifiques, construction de projets éducatifs, de parcours adaptés, pratiques éducatives et pédagogiques personnalisées).

L'organisation de ce parcours prévoit une alternance entre le lieu d'exercice et la formation.

Elle comprend 6 semaines de formation en présentiel, répartie en deux périodes de 3 semaines par semestre (soit 12 semaines sur l'année).

La validation du master peut s'envisager sur plusieurs années par la capitalisation des différentes UE.

Conditions d'accès

Ce parcours comprend un master 1 commun aux parcours de la mention PIF. L'accès direct en M2 peut être possible pour des enseignants ayant déjà un niveau master 1 et de l'expérience dans l'enseignement spécialisé.

Il est ouvert en formation continue à des enseignants titulaires du CAPASH ou du 2CASH.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Sylvie Perez : sylvie.perez@umontpellier.fr

Laure Ros : laure.ros@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification professionnelle pour les enseignants.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Les étudiants inscrits dans le cadre de la formation initiale peuvent présenter les concours des IRTS (éducateurs spécialisés).

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Adresses des structures d'enseignement

Université de Montpellier

Faculté d'Éducation

fde.umontpellier.fr

04 67 61 83 00

Carcassonne

122 avenue du Général Leclerc

11000 Carcassonne

Contact scolarité : 04 68 11 37 90

Mende

12 avenue du Père Coudrin – BP 40

48001 Mende Cedex

Contact scolarité : 04 66 49 16 22

Montpellier

2 place Marcel Godechot – BP 4152

34092 Montpellier Cedex 5

Contact scolarité : 04 67 61 82 83

Nîmes

62 rue Vincent Faïta

30000 Nîmes

Contact scolarité : 04 66 62 84 75

Perpignan

3 avenue Alfred Sauvy

66000 Perpignan

Contact scolarité : 04 68 85 70 48

Faculté des Sciences

Place Eugène Bataillon

34095 Montpellier Cedex 5

www.sciences.edu.umontpellier.fr

Contact :

Séverine Alarçon

severine.alarcon@umontpellier.fr

04 67 14 49 39

UFR STAPS

700 avenue du Pic St Loup

34090 Montpellier

www.staps.edu.umontpellier.fr

Contact :

Stéphanie Peixoto

staps-master@umontpellier.fr

04 11 75 90 37

Université Paul Valéry Montpellier 3

UFR6 « Éducation et sciences en lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales »

Route de Mende

34199 Montpellier Cedex 5

www.univ-montp3.fr

Responsable scolarité : Jeanne Orlay / 04 67 14 25 75

Gestionnaires pédagogiques :

Lettres et Arts : Catherine Lefèvre / 04 67 14 23 81

Langues et SHS : Cécile Monestier / 04 67 14 25 19

Université de Perpignan

Via Domitia

52 avenue Paul Alduy

66860 Perpignan Cedex 9

www.univ-perp.fr

Contacts :

UFR LSH : C. Bouic

caroline.bouic@univ-perp.fr

04 68 66 17 77

UFR SEE : C. Barelaud

charlotte.barelaud@univ-perp.fr

04 68 66 21 28

IFCT : M. Pernier

michele.pernier@univ-perp.fr

04 68 66 22 10

Unîmes

Rue du Docteur Georges Salan

30021 Nîmes Cedex 1

www.unimes.fr

Contact :

Armonie Gitto – armonie.gitto@unimes.fr

Site Vauban : 04 66 36 45 21

Préparation à l'agrégation externe

Université Paul Valéry Montpellier 3

Lettres classiques et grammaire	UFR 1	J-F. Thomas	jean-francois.thomas@univ-montp3.fr
Lettres modernes	UFR 1	Catherine Nicolas	catherine.nicolas@univ-montp3.fr
Musique	UFR 1	Alice Pointeau	alice.pointeau@univ-montp3.fr
Philosophie	UFR 1	Frédéric Fauquier	frederic.fauquier@univ-montp3.fr
Allemand	UFR 2	Katja Wimmer	katja.wimmer@univ-montp3.fr
Anglais	UFR 2	Florence March	florence.march@univ-montp3.fr
Espagnol	UFR 2	Sophie Sarrazin	sophie.sarrazin@univ-montp3.fr
Italien	UFR 2	Sabina Ciminari	sabina.ciminari@univ-montp3.fr
Géographie	UFR 3	Camille Renaudin	camille.renaudin@univ-montp3.fr
Histoire	UFR 3	Thomas Granier	thomas.granier@univ-montp3.fr

Université de Montpellier

Mathématiques	FDS	Matthieu Hillairet	matthieu.hillairet@umontpellier.fr
Biologie	FDS	Thomas Silberfeld	thomas.silberfeld@umontpellier.fr
		Sylvain Coq	sylvain.coq@umontpellier.fr
Science de la Terre	FDS	Fleurice Parat	fleurice.parat@umontpellier.fr
		Fanny Garel	fanny.garel@umontpellier.fr

Nos partenaires

www.reseau-inspe.fr



www.devenirenseignant.gouv.fr

DEVENIR ENSEIGNANT

www.mgen.fr



www.gmf.fr



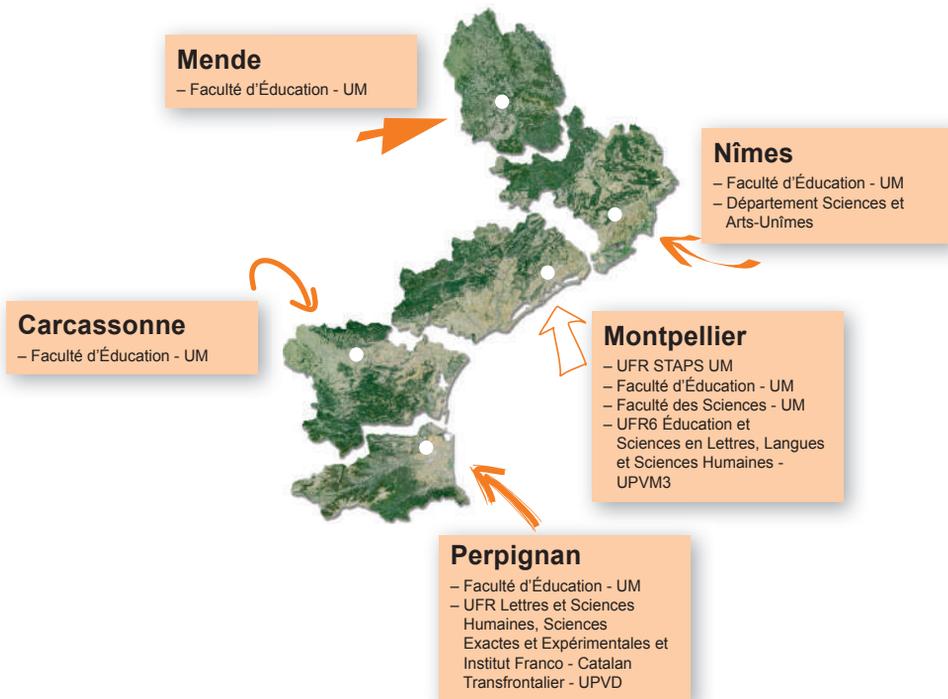
www.maif.fr



www.casden.fr



Pour plus d'infos sur les concours :
www.devenirenseignant.gouv.fr



INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Montpellier

www.inspe-academiedemontpellier.fr



INSPE de l'académie de Montpellier
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

8 rue de l'École normale – 34197 Montpellier
Tél : 04 67 41 67 96 – inspe@umontpellier.fr

